

Le surpoids et l'obésité sont en hausse dans la Région de la Méditerranée orientale, ce qui a de graves conséquences sur la santé, comme le diabète de type 2 et l'hypertension, et des répercussions sur le bien-être psychologique des enfants.

De nombreux facteurs contribuent au surpoids de l'enfant, notamment les stratégies publicitaires insistantes qui ciblent les plus jeunes et poussent à la consommation de produits alimentaires et de boissons riches en sucre, en sel et en graisses trans.

Lors de la cinquante-cinquième session du Comité régional, les États Membres ont adopté la résolution RC54/R9, qui appelle les États Membres de la Région à réglementer la commercialisation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées destinés aux enfants dans divers cadres, par exemple à l'école.

En mai 2010, lors de la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé, les États Membres de l'OMS ont approuvé un ensemble de recommandations en la matière (résolution WHA63.14), qui reconnaissent clairement le lien entre la commercialisation des aliments et l'obésité chez l'enfant. L'objectif principal est d'orienter les efforts des États Membres pour mettre en place de nouvelles politiques sur la commercialisation d'aliments destinés aux enfants, ou renforcer celles qui existent déjà, afin de réduire l'influence de la publicité sur les plus jeunes en ce qui concerne les produits riches en graisses saturées, en acides gras trans, en sucres libres ou en sel.

En mai 2012, l'OMS a publié un cadre d'action pour la mise en œuvre des recommandations, qui visait à guider les États Membres à cet égard, ainsi que pour le suivi et l'évaluation des progrès au cours des différentes étapes du processus politique.

En septembre 2011, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, les États Membres présents à la réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles ont signé la Déclaration politique des Nations Unies, dont le paragraphe 43 indique que les États Membres doivent promouvoir la mise en œuvre des recommandations de l'OMS sur la commercialisation des aliments et boissons non alcoolisées destinés aux enfants et lutter contre la publicité en faveur des aliments contribuant à une mauvaise alimentation.

[Recommandations sur la commercialisation des aliments et boissons non alcoolisées destinés aux enfants](#)

[Publicité et commercialisation des aliments et boissons destinés aux enfants](#)

[Publications sur la commercialisation des aliments et boissons non alcoolisées destinés aux enfants](#) (en anglais)

Thursday 25th of April 2024 10:55:31 PM